

Rapport d'activités 2021

Représentation Territoriale
Saint-Pierre-et-Miquelon

Edito

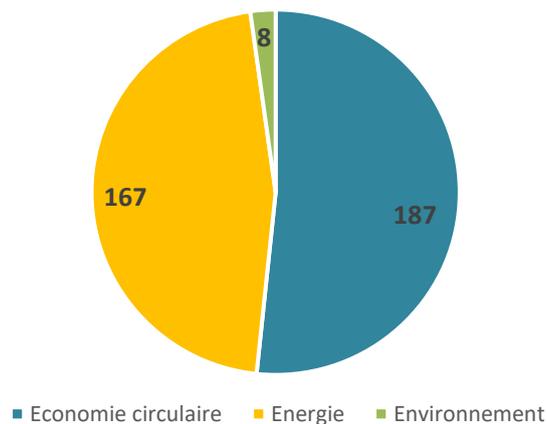
La représentation territoriale de l'ADEME à Saint-Pierre et Miquelon, hébergée par la direction des territoires, de l'alimentation et de la mer depuis 2016, est heureuse de vous adresser son bilan d'activités 2021. L'ADEME est désormais bien identifiée au sein du paysage institutionnel de l'archipel, connue et reconnue pour son appui technique et son soutien financier au bénéfice des trois collectivités et de leurs régies ou sociétés publiques.

La transition écologique prend toute sa dimension au travers de nombreux projets de territoire lancés avec l'intervention de l'ADEME, en matière de maîtrise de la consommation d'énergie et de gestion des déchets notamment, deux thématiques essentielles sur ce petit archipel isolé, particulièrement confronté aux enjeux environnementaux du XXIème siècle ! Un nouveau protocole en 2022 entre l'ADEME, le préfet et la DTAM verra ce fonctionnement être reconduit pour 3 années supplémentaires, permettant de poursuivre les actions engagées avec les collectivités et en initier de nouvelles au bénéfice aussi des entreprises, des associations et des particuliers : je vous invite à les découvrir dans les pages qui suivent !

*Patricia BOURGEOIS, représentante territoriale
de l'ADEME*

Quelques chiffres

Répartition des montants engagés en 2021
au bénéfice du territoire (en milliers d'€)



Pour l'année 2021 ce sont plus de 350 000 euros qui ont été engagés en soutien de quatre nouveaux projets.

L'ensemble des projets en cours cumulent plus de 700 000 euros d'aides au bénéfice des acteurs du territoire.

Cela correspond à des montants prévisionnels de projets d'environ 1,6 millions d'euros.

Déchets

Arrêt du brûlage à ciel ouvert



Un protocole d'accord de financement a été signé entre les deux communes, le Préfet de l'archipel et l'ADEME pour engager un processus d'arrêt du brûlage à l'air libre des déchets. Le plan de financement porte sur un budget de près de 1,7 millions d'euros. La part de l'ADEME est de 320 000 € et se matérialisera via deux nouvelles conventions, l'une sur le traitement des véhicules hors d'usage (VHU) et l'autre sur la gestion des biodéchets des professionnels.

Véhicules Hors d'Usages (VHU)

Les VHU occupant une surface importante dans la décharge, une filière de traitement va être créée pour gérer le stock historique dans un premier temps et puis sera pérennisée dans un second temps pour traiter le flux régulier.

L'ADEME s'est positionnée pour subventionner le bitumage de la zone dédiée au traitement des VHU ainsi que pour l'acquisition de la presse à métaux. La réception de l'équipement est prévue début 2022 et les premiers véhicules dépollués et compactés le seront pour l'été prochain.

Biodéchets des professionnels

Actuellement et contrairement aux particuliers, les biodéchets des professionnels ne sont ni collectés ni valorisés en compost. Afin d'éviter que ce flux ne termine dans la décharge, des équipements sont nécessaires pour le gérer comme une déconditionneuse (qui sépare l'emballage plastique du produit) et un broyeur qui seront donc subventionnés. Ces équipements seront réceptionnés au premier semestre 2022 avec un fonctionnement dans le courant de l'année.

Parallèlement, les actions engagées avec les professionnels doivent continuer pour limiter le gaspillage alimentaire et pour optimiser la gestion des stocks, notamment des supermarchés, superettes et restaurants.

Etude pour la valorisation énergétique des déchets

Cette étude initiée en 2020 débutera en 2022. L'objectif est de connaître le potentiel énergétique des déchets de l'archipel afin d'évaluer la pertinence de la mise en place d'une filière CSR (Combustible Solide de Récupération).

L'étude porte donc sur une des pistes orientant le devenir des déchets de l'archipel.

Guide Zéro déchet 2021-2022

Guide ZÉRO déchet
Saint-Pierre & Miquelon
Édition 2021-2022

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) s'est déroulée cette année du 19 au 27 novembre. C'est dans ce cadre que la version 2021-2022 du guide zéro déchet a été éditée.

Ce guide a été créé en 2019 et a pour objectif d'informer la population de Saint-Pierre-et-Miquelon sur les actions du quotidien permettant de réduire les déchets. Le guide inclut un annuaire d'une quarantaine d'entreprises/associations locales qui œuvrent et permettent la réduction des déchets. On y retrouve également un calendrier des produits locaux de saison.

Cette version intègre les entreprises labellisées « Eco-défis » par la CACIMA en 2021.

Le document est disponible sur le site de la DTAM.

Des contenants consignés réutilisables sur l'archipel

À travers l'interdiction progressive des plastiques à usage unique est née l'idée, avec l'Association Vivre Ensemble, la CACIMA et l'ADEME, de barquettes réemployables pour l'archipel.

Une étude sera lancée en 2022 pour déterminer la faisabilité technico-économique et l'intérêt environnemental à la mise en place de contenants consignés réutilisables sur l'archipel.

La réflexion porte sur l'ensemble des contenants utilisés par les entreprises et commerçants locaux (barquettes, bocaux, bouteilles, boîtes d'œufs etc).

Energie

Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE)

La collectivité territoriale s'est engagée à massifier les travaux de rénovation énergétique performante des bâtiments pour les particuliers et les professionnels (artisans, commerçant), grâce au programme SARE piloté par l'ADEME.

Ce dispositif de financement CEE (Certificats d'économies d'énergie) permettra de développer sur le territoire, le conseil et l'accompagnement des particuliers et du petit tertiaire privé, ainsi que les actions de mobilisation de tous les acteurs professionnels et institutionnels de la rénovation énergétique. Il s'agit de la mise en œuvre opérationnelle du dispositif France Rénov.



Les accompagnements proposés par ce programme sont en adéquation avec l'axe 3 du Schéma de Développement Stratégique de la Collectivité Territoriale qui vise notamment à engager un plan de réduction de l'empreinte carbone de l'habitat (fiche action 3.14).

Cet accompagnement est pertinent sur un territoire où 50% des consommations énergétiques finales proviennent du chauffage des bâtiments.

La mise en place de ce service public de la rénovation énergétique sera opérationnel au 2^{ème} trimestre 2022.

Etat des lieux énergétique du logement sur l'archipel

En parallèle à la mise en place du Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE), l'ADEME va financer une étude de caractérisation énergétique du logement à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Cette étude permettra de réaliser un état des lieux énergétique des logements en s'appuyant sur

l'instrumentation d'un échantillon représentatif d'habitations. Grâce à ces données, le prestataire retenu pourra fournir une feuille de route de la rénovation énergétique optimale en lien avec les professionnels du bâtiment et en prenant en compte les spécificités du territoire.

Ce travail débutera au printemps 2022 et les résultats finaux sont attendus pour la fin de l'année 2023.

Etat des lieux énergétique des bâtiments publics de l'archipel

L'initiative conjointe de l'Ademe et de l'Agence Française de Développement (AFD) est de financer une étude permettant de réaliser un état des lieux énergétique des bâtiments publics des deux communes et de la collectivité territoriale. Ce financement du Programme d'Efficacité Energétique des Bâtiments (PEEB), permettra d'apporter également des informations sur le potentiel de gains énergétiques et le montant des travaux associés.

L'objectif est d'apporter une aide à la décision pour les collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments.

Cette étude se déroulera au courant de l'année 2022.

Comité Maitrise de la Demande en Energie

Afin d'anticiper l'approbation de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE), un comité MDE (Maîtrise de la Demande en Energie) a été créé entre EDF, la Collectivité Territoriale, la DTAM et l'ADEME. Il s'est réuni à deux reprises à l'automne 2021.

L'objectif de ce comité est de construire un cadre de compensation pour les actions MDE, c'est-à-dire créer une feuille de route qui liste les actions d'efficacité énergétique susceptibles de réduire significativement la consommation d'électricité du territoire et d'accompagner leur mise en œuvre via un soutien public. Ces actions, réalisables par tous types d'acteurs (privé et public), bénéficieront d'une aide financière.

Approches transversales

Eco-défis de la CACIMA



Les Eco-défis de la CACIMA ont été lancés pour la première fois à Saint-Pierre-et-Miquelon à l'issue de la SERD¹, le 25 novembre 2019.

Ils visent à valoriser, par l'obtention d'un label, les entreprises qui mettent en place des actions en faveur du développement durable.

En 2021, les remises des labels pour les 27 entreprises participantes (dont 10 à Miquelon) ont eu lieu le 29 juin 2021 à Saint Pierre et le 1^{er} juillet à Miquelon.

Une mise à jour des actions et une modification des niveaux de labellisation ont été opérées pour l'édition 2022.

Une aide « Tremplin » pour les TPE/PME

En 2021, l'ADEME a mis en place des aides forfaitaires destinées aux TPE/PME pour des actions en faveur de la transition énergétique. Au niveau national, 30 millions d'euros ont été mobilisés pour ces aides « Tremplin » et plus de 2000 dossiers ont été déposés.

A Saint-Pierre-et-Miquelon, une entreprise a pu en bénéficier et le programme a permis de subventionner une partie de l'achat de nouveaux meubles réfrigérés plus performants ainsi que le remplacement de l'éclairage vieillissant.

Lancement d'un partenariat avec la plateforme de recherche scientifique de Saint-Pierre-et-Miquelon

Depuis le mois de juin 2021, une plateforme de recherche scientifique a vu le jour sur l'archipel. Elle permet d'organiser la logistique lors de la venue des scientifiques, de sensibiliser et communiquer auprès de la population des recherches en cours et de promouvoir les sujets de recherches scientifiques ayant un intérêt à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Cette plateforme de recherche est gérée par l'association PIRESS (Plateforme Interdisciplinaire et Internationale de Recherche et d'Enseignement Supérieur en zone Subarctique).

L'ADEME, qui finance des projets de recherche en transition écologique, a proposé d'adhérer à l'association pour promouvoir des sujets de thèses dans les domaines de l'énergie et du bâtiment par exemple.

L'alimentation durable à Saint-Pierre-et-Miquelon

Une étude pilotée par l'ADEME est actuellement menée sur l'impact environnemental de l'alimentation dans les territoires d'Outre-mer dont Saint-Pierre-et-Miquelon.

L'objectif est de réaliser un état des lieux de l'alimentation, « l'assiette type » de l'archipel, d'en déterminer l'impact carbone puis de proposer des pistes d'améliorations. Ce travail est effectué de concert avec les acteurs locaux dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation.

La durée de l'étude est d'un an et les résultats sont attendus au cours de l'été 2022.

¹ Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Fête de la nature



En partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), a été organisée à l'occasion de la fête de la nature le 19 mai, une demi-journée de sensibilisation, pour une vingtaine d'enfants à Miquelon sur la protection de l'environnement, le tri des déchets ainsi que sur l'histoire de l'énergie.

Communication

La chaîne de télévision et de radio locale a permis à l'ADEME de communiquer régulièrement sur ses actions sur le territoire.

On peut citer un passage au journal télévisé au sujet des Ecodéfis de la CACIMA ainsi que deux passages radio pour la sortie du guide zéro déchet ainsi que sur la transition écologique de l'archipel.

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME – l'Agence de la transition écologique –, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines – énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... – nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

CONTACT

ADEME
Représentation territoriale
Saint-Pierre-et-Miquelon
Boulevard Constant Colmay
BP 4217
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon
Téléphone : 05 08 41 12 00
Courriel : contact.spm@ademe.fr